

Projets multinationaux

Les projets multinationaux sont une illustration concrète de l'initiative de défense intelligente, une nouvelle forme de coopération entre pays de l'OTAN. Vu les contraintes pesant sur les budgets de défense, la défense intelligente marque un renouveau d'intérêt pour la coopération multinationale, qui permet d'assurer la sécurité au moindre coût en cette période d'austérité.

I. Projets multinationaux de défense intelligente

Il existe actuellement 26 programmes multinationaux qui permettront d'accroître l'efficacité opérationnelle, de réaliser des économies d'échelle et d'assurer la connectivité entre les forces nationales. Il y a également 6 projets multinationaux de défense intelligente qui ont été clôturés avec succès une fois son objectif atteint¹.

Les pays continuent à examiner les domaines prometteurs susceptibles de se prêter à une coopération multinationale, notamment la coopération logistique, les possibilités d'entraînement en collaboration, et la protection des forces. Les projets de défense intelligente sont financés par les pays participants.

Ces projets sont les suivants :

1. **Interface d'armement universelle de l'OTAN.** Ce projet permettra aux avions de chasse d'utiliser des munitions provenant de différentes sources et de différents pays. Il offrira une souplesse d'utilisation des munitions disponibles dans l'ensemble de l'Alliance et favorisera la coopération multinationale. La campagne aérienne en Libye a démontré l'importance de ce type de projet.
2. **Robots radiocommandés de neutralisation des bombes placées en bord de route.** Ce projet permettra d'identifier, en fonction du retour d'expérience d'Afghanistan, les robots radiocommandés les mieux adaptés au dégagement d'itinéraires. Ce matériel évite d'exposer le personnel militaire aux engins explosifs. Ce projet favorisera l'acquisition conjointe de matériel de pointe et facilitera la coopération multinationale en matière de déploiement.
3. **Mise en commun d'avions de patrouille maritime (PATMAR).** Ce projet permettra de rassembler différents avions de patrouille maritime provenant de différents pays au sein d'un pool multinational mis à la disposition de tous les pays participants, mais aussi d'autres pays, à leur demande, ce qui permettra une plus grande souplesse d'utilisation des moyens disponibles.
4. **Centre multinational d'entraînement aérien (MATC).** Ce projet, qui s'appuiera sur l'expérience opérationnelle acquise en Afghanistan, permettra d'offrir aux pilotes d'hélicoptères et aux équipages au sol une formation de qualité supérieure. La formation sera axée sur le déploiement de détachements d'hélicoptères à l'appui des opérations de l'OTAN et sur la préparation d'équipes de conseillers en aviation, chargés d'assurer la formation des forces de sécurité nationales afghanes.
5. **Mutualisation et partage d'installations multinationales de traitement médical.** Il s'agit d'un projet de mise en place d'installations médicales modulaires normalisées pour des déploiements multinationaux efficaces à l'appui d'opérations. Les pays pourront ainsi utiliser de manière optimale les moyens médicaux existants.
6. **Partenariat logistique multinational – Manutention des carburants.** Il s'agit d'optimiser la fourniture de carburant aux forces déployées via un partenariat multinational.
7. **Groupe déployable de spécialistes des contrats.** Ce projet porte sur la création d'un pool de spécialistes des contrats, ayant une expertise des procédures OTAN de passation et de suivi des contrats sur les théâtres d'opérations.

¹ Partenariat logistique multinational – Maintenance des hélicoptères – Démantèlement, démilitarisation et élimination de matériels militaires (D3) - Centres d'excellence – Plaques tournantes de formation et d'entraînement - Partenariat logistique multinational – Maintenance des véhicules blindés résistants aux mines (MRAP) - Gestion multinationale du cycle de vie des munitions - Systèmes d'armes – Gestion des rechanges

8. **Environnements immersifs d'entraînement.** Ce projet permettra aux pays de partager les travaux de développement et l'utilisation de systèmes informatiques avancés pouvant simuler des environnements réalistes pour l'entraînement des soldats, des aviateurs et des marins.
9. **Réseau de centres de formation en ligne sur les systèmes d'information et de communication (SIC).** Ce projet vise à aider les pays à former le personnel qui aura pour tâche de planifier, d'installer et d'entretenir les réseaux informatiques, grâce aux établissements nationaux de formation dans le domaine des SIC.
10. **Programmes individuels d'entraînement et de formation.** Ce projet permettra au personnel affecté à des établissements de formation OTAN pour l'effectif du temps de paix et de crise d'avoir accès à des formations plus efficaces et plus abordables. Il permettra, à l'aide d'outils en ligne, de regrouper l'ensemble des besoins de formation des différents établissements de formation de l'OTAN et des pays.
11. **Quartier général interarmées multinational d'Ulm.** Ce projet vise à transformer le commandement interarmées national d'Ulm (Allemagne), en un quartier général interarmées multinational déployable. Ce nouveau quartier général permanent contribuera aux opérations de l'Alliance et de l'Union européenne. Ce projet va dans le sens de la revue actuelle de la structure de commandement de l'OTAN.
12. **Responsables féminines de haut niveau dans les domaines de la sécurité et de la défense.** Il s'agira de développer les ressources humaines en intégrant la diversité et la dimension de genre dans la planification stratégique, le développement capacitaire et l'état de préparation des forces. Le projet servira à promouvoir le rôle clé des femmes pour des approches novatrices de la défense et de la sécurité, dans la droite ligne de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.
13. **Groupe de soutien logistique interarmées (JLSG).** Ce projet permettra d'économiser des effectifs et des ressources grâce à la mise en place de quartiers généraux multinationaux de groupes de soutien logistique interarmées, et d'assurer ainsi une logistique plus efficace au niveau du théâtre.
14. **Mise en commun de modules d'activation de base aérienne déployable.** Ce projet permettra de créer une base aérienne déployable en mettant en commun les composantes requises pour la mise en place d'aérodromes à l'appui d'opérations de l'OTAN (appelés « modules d'activation de base aérienne déployable »). Un pool multinational de modules d'activation de base aérienne déployable sera constitué à partir des capacités disponibles dans divers pays.
15. **Capacité d'ouverture du théâtre.** Ce projet permettra de réaliser des économies en ce qui concerne l'ouverture de ports de débarquement sur les théâtres d'opérations. Il s'agira de mettre en place une capacité expéditionnaire interarmées pour la coopération dans la planification, la mise en place et la conduite d'opérations de manutention de fret dans des plots logistiques avancés.
16. **Formation multinationale d'équipages aériens militaires.** Ce projet porte sur l'utilisation partagée des moyens de formation de base et de perfectionnement pour les pilotes et les équipages, ce qui permettra aux pays de réaliser des économies en réduisant les coûts liés au maintien de centres nationaux d'entraînement aérien.
17. **Lutte contre les EEI - Biométrie.** Il s'agira de définir une stratégie globale pour l'élaboration de normes communes et la conduite d'activités multinationales de formation en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI), en faisant appel à l'analyse criminalistique fondée sur des techniques biométriques.
18. **Mise en place d'un groupe de soutien géospatial (GSG) multinational.** dans le cadre de ce projet, un Groupe de soutien géospatial multinational fournira des informations géospatiales normalisées améliorées - notamment pour la cartographie et l'imagerie de terrain - dans le cadre des opérations et des activités de planification de l'OTAN.
19. **Développement multinational de capacités de cybersécurité (MNCD2).** Ce projet facilitera le développement de capacités de cybersécurité dans les pays de l'OTAN pour faire face aux attaques susceptibles de toucher à la confidentialité, à l'intégrité et à la disponibilité des informations : préparation, prévention, détection, réaction et reprise après incident.
20. **Protection portuaire.** Il s'agira de constituer une capacité multinationale déployable de protection portuaire permettant de protéger les navires et les infrastructures. Cette capacité s'appuie sur un système modulaire qui peut être adapté à des situations opérationnelles spécifiques.
21. **Regroupement des capacités CBRN.** Il s'agira de regrouper les capacités existantes de protection contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) pour créer un bataillon-cadre CBRN multinational et mener des entraînements et des exercices multinationaux. Ce projet amènera une augmentation du nombre de bataillons CBRN et permettra d'améliorer l'interopérabilité par le biais d'exercices et d'entraînements.
22. **Développement des capacités de personnel de réserve.** Il s'agira de développer des capacités de personnel de réserve présentant un bon rapport coût-efficacité et pouvant être utilisées soit sur le territoire national, soit dans le cadre d'opérations multinationales. Cela passera notamment par des programmes multinationaux d'entraînement et de formation avec les pays participants.
23. **Analyse et planification de la défense au sein de l'Alliance pour la transformation (ADAPT).** Le projet ADAPT permettra aux pays contributeurs d'avoir accès à des compétences communes d'analyse pour la planification de défense. Il contribuera à renforcer l'interopérabilité, et à instaurer un meilleur équilibre entre les décisions d'investissement de défense et les gains d'efficacité par le biais d'économies d'échelle.
24. **Systèmes d'auto-protection (DAS).** Il s'agira d'améliorer l'interopérabilité entre les systèmes d'alerte/de détection et les systèmes de contre-mesures nécessaires à la protection des aéronefs contre les menaces qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans un environnement de combat. Cela devrait permettre de renforcer l'interopérabilité entre les Alliés, d'accroître la souplesse opérationnelle au sein des flottes, et de réaliser des économies.



25. **Prise en compte de la sécurité des explosifs et de la gestion des risques liés aux munitions (ESMRM).** Il s'agira de réduire les risques liés aux munitions dans l'Alliance en élaborant et en mettant en œuvre une doctrine et des processus normalisés au sein de la structure de l'OTAN.
26. **Plate-forme d'échange d'informations sur les logiciels malveillants (MSIP).** Ce projet permettra de détecter plus rapidement les cyberincidents et les logiciels malveillants grâce à une plate-forme d'échange d'informations qui sera accessible aux systèmes nationaux de détection des intrusions.

II. Projets de défense intelligente menés à bien

1. **Partenariat logistique multinational – Maintenance des hélicoptères.** Le projet, qui vise à établir un partenariat logistique multinational sur la maintenance des hélicoptères en Afghanistan a été mené à bonne fin. Dans le cadre de ce projet piloté par les États-Unis, des installations ont été créées en Afghanistan pour les hélicoptères. Elles permettent aux Alliés de mutualiser leurs pièces de rechange, outils et techniciens, de manière à tirer le meilleur parti des ressources déployées. Finalisée en août 2013, cette initiative a permis de réaliser des économies conséquentes et de réduire le délai de réparation des hélicoptères. Elle servira de modèle pour les déploiements futurs.
2. **Démantèlement, démilitarisation et élimination de matériels militaires.** Le projet, qui vise à assurer le soutien logistique interarmées de diverses pièces d'équipement qui doivent être démilitarisées, démantelées ou éliminées par les pays membres de l'association de soutien D3, a été mené à bonne fin. L'objectif général du projet D3 a été atteint, dans le respect des procédures appropriées, y compris en matière de réglementations environnementales.
3. **Centres d'excellence – Plaques tournantes de formation et d'entraînement.** Avec ce projet, certains centres d'excellence se sont vu attribuer un rôle de premier plan en matière de formation et d'entraînement dans leurs domaines de compétence respectifs, dans l'intérêt de tous les pays, qui auront ainsi accès à des entraînements plus efficaces, effectifs et abordables. Les programmes développés sont à présent pleinement intégrés dans la directive annuelle sur la formation, l'entraînement, les exercices et l'évaluation diffusée par le SACEUR.
4. **Partenariat logistique multinational – Maintenance des véhicules blindés résistants aux mines (MRAP).** Grâce à ce projet, la disponibilité opérationnelle des véhicules de type MRAP a été améliorée en mettant en place une approche de soutien logistique multinational pour la FIAS et les futurs déploiements. Les pays qui utilisent les solutions de soutien logistique du projet sont ainsi en mesure d'accroître considérablement le taux de disponibilité opérationnelle de leurs MRAP et de réaliser des économies substantielles.
5. **Coopération multinationale en matière de munitions (gestion du cycle de vie des munitions).** Le but de ce projet était d'établir un cadre global pour le renforcement de la coopération multinationale en assurant une gestion collective du cycle de vie des munitions. Ce projet a débouché sur un concept qui permet de gérer les stocks nationaux de munitions de manière plus efficace et qui peut s'appliquer de manière universelle à tout équipement ou article doté d'un cycle de vie.
6. **Systèmes d'armes – Gestion des rechanges.** Ce projet a offert d'autres possibilités de coopération multinationale pour les pièces de rechange des systèmes d'armes grâce à des partenariats facilités par l'Agence OTAN de soutien.

III. Poursuite de la coopération multinationale sur les programmes stratégiques

La défense intelligente a permis de donner une nouvelle impulsion à des projets en cours, qui sont tributaires de la coopération multinationale. Le sommet de Chicago a réaffirmé la nécessité de renforcer davantage la coopération multinationale, en particulier sur certains programmes stratégiques.

1. **Capacité de défense antimissile de l'OTAN.** Au sommet de Lisbonne, en novembre 2010, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN ont décidé de faire de la défense antimissile balistique (BMD) une capacité collective de l'Alliance. Grâce à la coopération multinationale, les Alliés pourront se protéger des missiles balistiques plus efficacement qu'ils ne pourraient le faire isolément. Les États-Unis fournissent pour l'instant la majorité des moyens. Plusieurs Alliés européens ont accepté d'accueillir sur leur sol des éléments du système américain. Les pays européens fourniront également des moyens complémentaires, comme des missiles Patriot et des navires équipés de radars. Et l'OTAN dans son ensemble fournit le réseau de communication et assure le commandement pour la défense antimissile à partir de son commandement aérien de Ramstein (Allemagne).
2. **Programme AGS (capacité alliée de surveillance terrestre).** Quinze Alliés se sont réunis pour fournir une capacité qui profitera à l'Alliance dans son ensemble. L'AGS utilisera des systèmes aériens sans pilote de haute altitude, associés à des radars sophistiqués, pour fournir des images en temps réel de la situation sur le terrain. Ce système sera mis à la disposition de l'Alliance entre 2017 et 2018. Tous les Alliés contribueront au développement de l'AGS, sous la forme de contributions financières couvrant la mise en place de la base d'opérations principale de l'AGS, ainsi qu'aux communications et au soutien tout au long du cycle de vie de la flotte AGS. Certains Alliés remplaceront une partie de leur contribution financière par des « contributions en nature » (c'est-à-dire qu'ils mettront des systèmes nationaux de surveillance à la disposition de l'OTAN).
3. **Police du ciel de l'OTAN.** La mise à disposition d'avions de chasse au profit des Alliés dans les missions de police du ciel de l'OTAN offre un exemple concret de solidarité au sein de l'Alliance en permettant d'éviter des dépenses de défense supplémentaires pour des capacités déjà disponibles en quantité suffisante au sein de l'Alliance. Cela permet des économies d'échelle par une mutualisation et un partage des avions de chasse. Cette approche présente un intérêt tout particulier pour les Alliés qui seront appelés à remplacer leur flotte vieillissante au cours des dix prochaines années.

4. **Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées (JISR).** Le renforcement de la coopération entre les Alliés permettra de mettre en place un réseau plus puissant reliant les moyens de surveillance nationaux et OTAN (AWACS et AGS, par exemple), et de mettre en œuvre des programmes de formation et d'entraînement en coopération ainsi que de meilleures procédures d'échange d'informations. La coopération dans ce domaine a pour objet de renforcer l'orientation, la recherche, l'exploitation et le partage des informations clés au service des décideurs politiques et militaires. Au sommet de Chicago, les Alliés ont décidé de lancer une initiative dans ce domaine. S'appuyant sur l'expérience acquise en Afghanistan, des travaux sont en cours en vue de développer un réseau JISR destiné à faciliter le partage d'informations provenant de divers moyens nationaux de surveillance.

IV. L'expérience passée de la coopération multinationale

Les pays de l'OTAN ne partent pas de rien. Ils ont une longue expérience de la coopération. On trouvera ci-après quelques exemples d'une coopération multinationale de longue date.

1. **Capacité de transport aérien stratégique.** Cette initiative réunit dix pays alliés et deux pays du Partenariat pour la paix au sein d'un consortium, chargé de l'acquisition et de l'exploitation d'avions gros porteurs C-17. Regroupés en consortium, ces pays ont pu acquérir une capacité importante qu'aucun d'entre eux n'aurait pu acquérir séparément.
2. **Solution intérimaire pour le transport aérien stratégique (SALIS).** Quatorze pays de l'OTAN et deux pays partenaires, regroupés en consortium multinational, ont mis en commun leurs ressources pour affréter des avions spéciaux permettant à l'Alliance de transporter des équipements lourds partout dans le monde. Ce consortium affrète des appareils Antonov An-124-100, capables de transporter des charges exceptionnelles et hors gabarit.
3. **AWACS.** L'OTAN exploite une flotte de dix-sept avions Boeing E-3A Sentry dotés d'un système aéroporté de détection et de contrôle (AWACS), qui fournit à l'Alliance une capacité aéroportée immédiatement disponible de commandement et contrôle (C2), de surveillance aérienne et maritime et de gestion de l'espace de bataille. C'est l'un des rares moyens militaires détenus et exploités par l'OTAN.



Division Diplomatie publique – Section Presse et médias

Tél.: +32(0)2 707 1010/1002

E-mail: moc@hq.nato.int

#NATO #DefMin